



Certificat de Qualification Professionnelle des Télécommunications

Conseiller Clientèle à distance

Attribué par la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi
et la formation professionnelle des télécommunication (CPNE*),
en application des dispositions de l'Accord de Branche du 23/09/05, à

Mr Yoham BROCARD

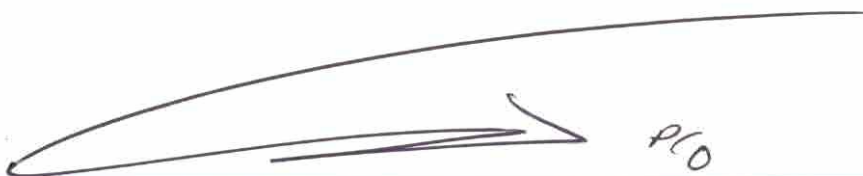
Avec mention



Fait à Paris
le 24/01/24

Pour la CPNE
Le Président

Le Vice-Président



PLD